

L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ



A voté !

Elire celle ou celui que l'on juge le plus en mesure de représenter sa classe est la première expérience de vote des jeunes. L'apprentissage de la citoyenneté commence dès le collège.

Les élections des délégués de classe sont prises très au sérieux au groupe scolaire de la Compassion et les élèves de l'Établissement régional d'enseignement adapté et du lycée professionnel ont voté pour élire leurs délégués de classe.

Un geste citoyen que Mme Perrin, directrice adjointe et M. Borde, conseiller principal d'éducation ont expliqué en détail aux jeunes élèves : le fonctionnement de l'élection, l'utilisation des bulletins, et en quoi consiste la majorité, absolue ou relative.

Un vrai bureau de vote avec isolement, urne, bulletins et listes d'émargement a été constitué. M. Borde en assurait la présidence et Florian, Yvan, Anaïs, Jennyfer, Morgane Stella et Sarah ont été nommés assesseurs.

Le vote, de la liste d'émargement au dépouillement en passant par le comptage des bulletins s'est déroulé « dans les règles de l'art ». Chacun a pris conscience de son rôle et de ses responsabilités.

Les élus du premier tour, à la majorité absolue : Noémie, Jordan et Mathieu, et au second tour à la majorité relative, Manon, Mattias, Valentin, Zoé, Ivann, Stella, Amélia, Théo, Marie, Justin, Mickaël et Léa. M. Borde, va former les élèves à leurs nouveaux rôles et les aider dans leurs nouvelles charges.